

LOI CANADIENNE SUR LA SANTÉ



SI LES
PROVINCES
ET TERRITOIRES
RESPECTENT

LES 5 CRITÈRES
ET 2 CONDITIONS
DE LA *LOI*
CANADIENNE
SUR LA SANTÉ

Gestion publique

Intégralité

Universalité

Transférabilité

Accessibilité

Renseignements

Reconnaissance

ET S'ASSURENT
QU'IL N'Y A PAS DE
SURFACTURATION NI
DE FRAIS MODÉRATEURS
POUR LES SERVICES
DE SANTÉ ASSURÉS

ILS ONT DROIT À LA
TOTALITÉ DE LEUR
TRANSFERT CANADIEN
EN MATIÈRE DE SANTÉ



Santé
Canada Health
Canada

Canada